

PUBLIC

Compte rendu du comité plénier de la Ville de Gatineau tenu dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 4 septembre 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Denise Laferrière, Denis Tassé, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Me Suzanne Ouellet, greffier et Me Andrée Loyer, greffier adjoint ainsi que Jean Audet, Luc Bard, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Marc Gohier, Mario Harel, Marco Lalonde, Louise Lavoie, Claude Martine, Catherine Diamond-Masse, Éric Phillion, Martin Potvin et Martin Racine.

Sont absents, messieurs et madame les conseillers-ère André Laframboise, Pierre Philion, Nicole Champagne, Luc Angers et Luc Montreuil.

CP20120904-P1 <u>POLITIQUE SUR LES MESURES DE MODÉRATION DE LA</u> CIRCULATION

9 h 30 – Monsieur Claude Martine, accompagné de monsieur Jean Audet, présente la Politique sur les mesures de modération de la circulation.

La présentation porte sur les points suivants :

- Mise en contexte;
- Objectifs;
- Portée de la Politique;
- Fondements de la Politique :
 - Prémisse;
 - Respect du C.S.R. et normes;
 - Procédure de traitement des requêtes;
 - Critères d'admissibilité;
 - Priorisation des sites;
 - Boîte à outils;
 - Aspect financier;
 - Processus de consultation et de financement des sites non-admissibles;
- Scénario de seuil d'admissibilité;
- Priorisation 2012:
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS:

CP-INFRA-2012-039

Adopter la Politique sur les mesures de modération de la circulation portant le numéro INFRA-2012-01, en remplacement de la Politique sur le traitement des requêtes de circulation et de signalisation portant le numéro S-ING-2004-01.

Cette recommandation a été acceptée par la Commission de la sécurité publique et circulation lors d'une séance spéciale tenue le 20 juin 2012.

Deux modifications sont proposées à la Politique, soit :

- de modifier la prémisse en ajoutant le texte en italique : « Les rues de la ville sont considérées sécuritaires et conformes aux normes de conception. Le but des mesures de modération de la circulation est donc d'augmenter la sécurité au-delà des normes prescrites, de favoriser des modes de déplacement actifs et le sentiment de sécurité des citoyens. »;
- d'ajouter à la liste des trois outils privilégiés dans la Politique, soit la bande cyclable.

CP-INFRA-2012-040

Approuver la liste de priorisation des sites admissibles à l'implantation de mesures physiques d'atténuation de la vitesse 2012 en date du 11 juillet 2012 et autoriser le Service des infrastructures à procéder à la préparation des documents d'appel d'offres de services professionnels pour la préparation des concepts, plans et devis pour les 16 premiers sites de la liste (de Georges à du Cosmos sur la liste).

Les recommandations **CP-INFRA-2012-039** et **CP-INFRA-2012-040** sont acceptées à l'unanimité avec les modifications proposées.

Par conséquent, la Politique sur les mesures de modération de la circulation sera modifiée pour y intégrer les changements et le projet de résolution numéro 12074 sera déposé au conseil municipal du 18 septembre 2012.

CP20120904-P2 <u>LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE L'AGRILE DU FRÊNE</u>

11 h 05 – Madame Marie-Hélène Lajoie introduit le dossier de lutte contre la propagation de l'agrile du frêne en précisant que ce dossier touche plusieurs services. C'est pourquoi messieurs Marco Lalonde, Éric Phillion et Martin Racine l'accompagnent.

Monsieur Éric Phillion procède à la présentation en expliquant les items suivants :

- L'agrile du frêne;
- 50 à 100 millions de frênes tués par l'agrile;
- Historique;
- État de situation;
- Actions en cours;
- Estimation de l'inventaire;
- 2012 : état de l'infestation;
- Impacts sur la Ville de Gatineau;
- Évaluation budgétaire préparée par le groupe Desfor en 2009 (zone restreinte 2011);
- Intégration des dossiers Actions;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS:

CP-TP-2012-0002

Poursuivre les actions opérationnelles et celles à venir afin de faire face à l'urgence d'intervenir dans la lutte contre l'agrile du frêne en utilisant l'enveloppe budgétaire disponible pour 2012.

CP-TP-2012-0003

Conjointement avec le Service de l'environnement, identifier et mettre en place un plan d'action à moyen et long terme, identifier les besoins budgétaires pour les années à venir et présenter lors de l'étude du budget 2013 et du programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015.

Les recommandations CP-TP-2012-0002 et CP-TP-2012-0003 sont acceptées à l'unanimité

Le comité plénier est suspendu à 11 h 45.

Reprise du comité plénier à 13 h 00.

CP20120904-P3 PLAN DE GESTION DES ARBRES ET BOISÉS

13 h 00 – Madame Louise Lavoie présente le Plan de gestion des arbres et des boisés.

La présentation explique plus amplement les points suivants :

- Mise en contexte;
- Évolution du dossier;
- Vision du Plan de gestion des arbres et boisés;
- Structure du plan de gestion;
- Orientations et objectifs;
- Retombées du Plan de gestion des arbres et boisés;
- Considérations financières;
- Vision intégrée et gestion concertée;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS:

CP-ENV-2012-010

Adopter les orientations et objectifs du Plan de gestion des arbres et des boisés.

CP-ENV-2012-011

Pour le financement de 250 000 \$/année, différer la décision à l'étude du budget 2013.

Les recommandations **CP-ENV-2012-010** et **CP-ENV-2012-011** sont acceptées à l'unanimité.

CP20120904-P4 <u>RÉCUPÉRATION DE FONDS DISPONIBLES AU PLAN TRIENNAL POUR ACHAT DE VÉHICULES</u>

14 h 00 – Madame Marie-Hélène Lajoie est accompagnée de madame Catherine Diamond-Masse et de monsieur Marco Lalonde pour présenter le dossier de la récupération de fonds disponibles au plan triennal pour achat de véhicules.

Madame Catherine Diamond-Masse procède à la présentation :

- Objectifs de la présentation;
- Constats;
- État de la situation financière;
- Sommes requises;
- Véhicule 320VC195;
- Analyse des camions 10 roues;
- Véhicule 320VC193;
- Véhicule 300VD102;
- Véhicule 355TB297;
- Véhicule 185RC497;
- Recommandation.

RECOMMANDATION:

CP-TP-2012-001

Autoriser le trésorier à récupérer les soldes disponibles des projets des PTI 2005 à 2010 dédiés aux achats d'équipements et de véhicules municipaux afin de procéder à l'achat des équipements et véhicules municipaux prioritaires.

La recommandation **CP-TP-2012-001** est acceptée à la majorité, madame la conseillère Mireille Apollon votant contre cette recommandation.

Par conséquent, le projet de résolution numéro 99544 sera déposé au comité exécutif du 5 septembre 2012 pour recommandation et adoption au conseil municipal du 18 septembre 2012.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20120904-PD1

Pétition datée du 28 août 2012 de madame Corinne Riberi – Projet VIU phases I, II et autres

Fin du comité plénier public à 14 h 30.